

Transport et mobilité

Montreuil se mobilise pour faciliter le quotidien des cyclistes

A la veille de la semaine nationale de la marche et du vélo visant à sensibiliser tous les publics et en particulier les plus jeunes à l'utilisation des modes actifs de déplacement et à promouvoir une mobilité citoyenne, la Ville de Montreuil organise, ce samedi 2 juin, sa première Fête du vélo pour présenter son ambition d'être une ville où la pratique du vélo est sécurisée, facilitée et encouragée.

Samedi 2 juin, sur la place Jean-Jaurès, seront présentés l'ensemble des dispositifs, des acteurs, et initiatives montreuilloises autour du vélo* et plus largement la dynamique mise en œuvre par la Municipalité en faveur du développement des mobilités durables et de l'aménagement d'un espace public encore plus partagé et apaisé.

L'objectif que se fixe la Municipalité est d'atteindre d'ici 2022, une part modale du vélo en ville de 10 % contre 3 % aujourd'hui. Pour parvenir à remporter ce défi, **Montreuil se concentre sur la levée des craintes d'utilisation du vélo en zone urbaine dense, liées au sentiment de manque de sécurité face aux conducteurs de véhicules motorisés** en :

- améliorant les aménagements et itinéraires cyclables continus, structurants et sécurisés pour renforcer et apaiser le partage de la voirie ;
- augmentant l'offre de stationnement (dans l'espace public et les nouvelles constructions) ;
- garantissant un meilleur partage de la voirie par la réduction de la vitesse de circulation automobile à 30 km/h sur l'ensemble du territoire communal (objectif atteint dès l'été 2018) permettant la mise en double sens de toutes les rues pour les cyclistes ;
- expérimentant la suppression des répétiteurs installés sur les feux tricolores créant naturellement un sas-vélo qui renforce la sécurité des deux-roues ;
- soutenant le marquage Bicycode permettant d'identifier un vélo volé ou perdu.

Dès cet été, un point noir ressenti par de nombreux cyclistes à Montreuil, celui du carrefour de la Croix de Chavaux, va être traité. Des expérimentations d'aménagement vont permettre de créer de nouveaux itinéraires cyclables et de renforcer la continuité des circulations et la sécurité des traversées.

Une politique municipale déterminée à donner aux cyclistes toute leur place

Avec **60 km d'itinéraires cyclables, 2 000 places de stationnement, 11 pompes à vélo publiques en libre service**, une augmentation de **13 à 21 stations Vélib'**, de multiples associations de cyclistes et points de vente et de réparation, Montreuil est une ville attentive à la pratique du vélo.

La Ville s'attache à concevoir des politiques publiques de déplacement qui favorisent l'usage de ce mode de déplacement qui préserve la qualité de vie, est performant, économe, souvent plus rapide que la voiture sur de courts trajets, bon pour la santé (1/2 heure de vélo par jour divise par deux les risques de maladies cardio-vasculaires).

** et notamment les associations Oh cyclo, Cyclo tourisme, Paris en selle, Vivre à vélo en Ville - École vélo de Montreuil et les commerces Montreuil cycle, Comptoir bike shop et JP Flehrer.*

Montreuil, ville aux rues parfois pentues, encourage également l'usage du vélo électrique qui permet de rallonger les parcours et d'affronter sans peine les dénivelés plus prononcés.

Inauguration d'une consigne à vélos sécurisée

Ce samedi 2 juin, Montreuil profite de la visibilité donnée aux déplacements doux pour inaugurer, en présence de Patrice Bessac, maire de Montreuil, à 14h, une consigne à vélos sécurisée qui facilitera l'usage du vélo en ville et renforcera les capacités de stationnement vélo en abri couvert et sécurisé, à proximité immédiate des stations de transports en commun.

Cette consigne à vélos située avenue Pasteur, dans le square de l'Hôtel de ville de Montreuil, comptera 56 places. Les cyclistes pourront y accéder avec un simple pass Navigo ou ayant souscrit un abonnement d'un montant maximum de 30 € pour un an.

Ce local à vélos existait à Montreuil depuis plusieurs années mais restait inutilisé. Il est aujourd'hui rénové et labellisé « Véligo ». Pour obtenir ce label régional, gage de qualité et de modernité, 25 000 € ont été investis par la Ville, financés à 70 % par des subventions d'Île-de-France Mobilité (ex-STIF), afin de le mettre aux normes Véligo : mise en place d'un contrôleur d'accès compatible avec le pass Navigo et d'un système de vidéo-surveillance, installation de prises pour vélo électrique...

Une fête du vélo pour tout connaître sur l'usage facile du deux roues en ville

Au cours de cette première Fête du vélo organisée ce samedi 2 juin, place Jean-Jaurès, à Montreuil, les participants pourront découvrir les vélos électriques, profiter de la bourse aux vélos, des ateliers de réparations et de la gravure Bicycode contre le vol proposés par l'association Oh Cyclo. Les plus jeunes s'initieront au BMX ou s'amuseront au « home trainer », jeu avec un vélo connecté. Des conseils seront délivrés pour trouver le bon vélo adapté à la pratique de chacun. Enfin, une course à vélo pour enfants de 6 à 14 ans sera organisée, de 15h à 17h, par l'association Vivre à vélo (venir avec son propre vélo).

Fête du vélo à Montreuil - Samedi 2 juin, de 14h à 19h, place Jean-Jaurès.

A 14h, inauguration d'une consigne à vélos sécurisée, avenue Pasteur, derrière l'Hôtel de ville.



Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr //

Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr